
Métallurgie (industrie) de l'Oise

IDCC 2700

Convention collective départementale du 9 janvier 2008

[Étendue par arr. 20 mars 2009, JO 28 mars]

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la convention collective a été abrogée et remplacée par la CCN de la métallurgie du 7 février 2022 (pour les dispositions applicables, v. la CCN de la métallurgie du 7 février 2022)

